

Dossier presse

Lundi 2 septembre 2024

LA RENTRÉE 2024

DANS LES COLLÈGES EN ILLE-ET-VILAINE



Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

S'ENGAGE POUR L'ÉGALITÉ
DES DROITS ET DES CHANCES



100%
EAC



Sommaire

L'action du Département en faveur des collèges : chiffres clés p. 3

L'engagement du Département pour l'égalité et la réussite éducative dans les collèges en Ille-et-Vilaine

1. Accompagner le développement de l'égalité filles-garçons dans les collèges p. 6
2. Le dispositif « collèges en action » du Département d'Ille-et-Vilaine pour une plus grande égalité p. 7
3. Bien manger pour tous p. 7
4. L'accompagnement de la nouvelle carte scolaire pour plus de mixité p. 8

Une labellisation 100 % éducation artistique et culturelle pour le Département

1. Développer l'esprit critique et rendre la culture accessible au plus grand nombre p. 9
2. Les projets d'éducation artistique et culturelle p. 10
3. Focus sur la mobilisation du collège Jacques-Prévert de Romillé en faveur de l'Éducation artistique et culturelle p. 10

Les constructions et rénovations de collèges en Ille-et-Vilaine

1. Les nouveaux collèges et les reconstructions totales en site occupé p. 11
2. Travaux de restructuration et/ou d'extension p. 12
3. Travaux dans les demi-pensions p. 14
4. Travaux de rénovations thermiques p. 15

L'action du Département en faveur des collèges : les chiffres clés

57 300 élèves franchiront les portes des 110 collèges bretonnants à la rentrée 2024, chiffres stables par rapport à 2023. Préparer l'avenir de ces jeunes et contribuer à leur réussite tant scolaire que personnelle, est l'une des priorités du Département. Il y consacre, en 2024, un budget de 93,5 millions d'euros.

Collèges : quelles sont les compétences du Département ?

- L'ESSENTIEL -

COLLÈGES

MON DÉPARTEMENT S'ENGAGE



Le Département d'Ille-et-Vilaine est présent au quotidien aux côtés des collèges. Il intervient, directement ou par le versement de dotations financières, dans de nombreux domaines : restauration, construction et entretien des bâtiments, équipement en matériel informatique, accompagnement de projets éducatifs, artistiques, sportifs... menés par les enseignant-es et les équipes éducatives.



© Jérôme Sevrette

110
COLLÈGES

dont 62 publics
et 48 privés



57 300
ÉLÈVES
À LA RENTRÉE
2024-2025



93,5
MILLIONS D'EUROS
dédiés aux collèges en 2024

634

AGENT-ES
DÉPARTEMENTAUX-ALES
pour l'entretien des
établissements et la
restauration scolaire



100 %

DES COLLÈGES PUBLICS
connectés au très haut débit

QUI FAIT QUOI ?



DÉPARTEMENT

Construction et entretien du bâti*
Affectation et gestion du personnel technique : accueil, maintenance, entretien et rénovation*
Financement du fonctionnement :
Contribution au paiement des charges courantes
Restauration*
Équipements informatiques et numériques*
Carte scolaire des collèges publics
Transport des élèves en situation de handicap
Soutien aux actions éducatives
* intervention directe dans les collèges publics et par le biais de dotations dans les collèges privés



ÉTAT

Pédagogie et enseignement
Affectation et gestion du personnel de direction, administratif, d'enseignement et assistants d'éducation



RÉGION OU AGGLOMÉRATIONS COMPÉTENTES EN MATIÈRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

(Fougères, Redon, Rennes, Saint-Malo, Vitré)
Transport des élèves

Stabilisation des effectifs dans les collèges

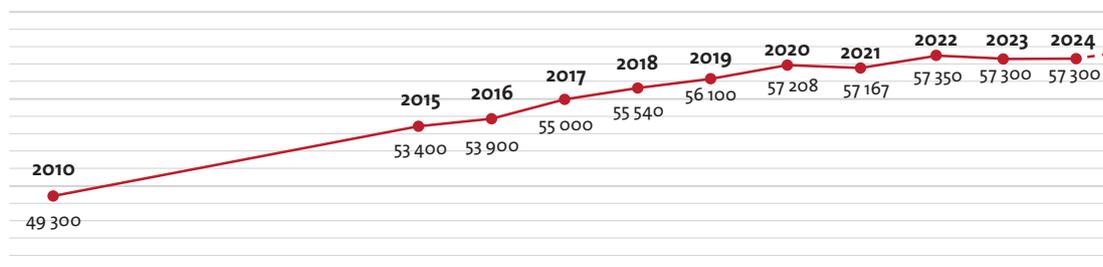
62 collèges publics



48 collèges privés



57 300 élèves

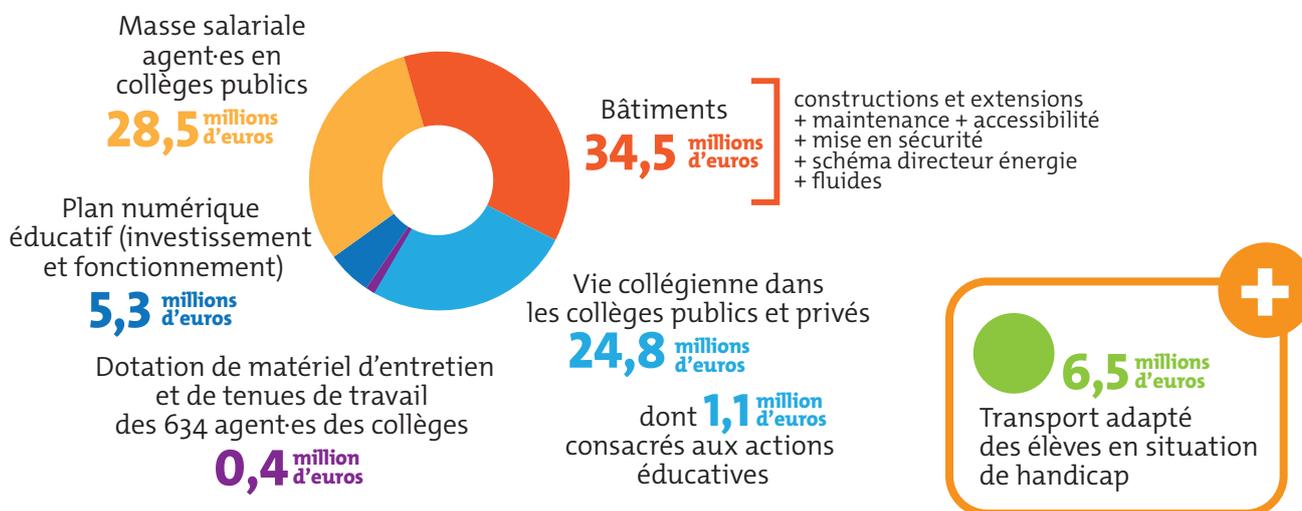


Nombre de collégien·nes par année

Budget global des collèges publics et privés : 93,5 millions d'euros

Budget total

93,5 millions d'euros



Renouvellement de la convention avec les collèges publics (2024-2029)

En juin 2024, la Département a validé le renouvellement de la convention avec les collèges publics du territoire pour la période 2024-2029, se fixant pour objectif d'améliorer les conditions de travail des agents techniques territoriaux et de favoriser leur accès à la formation. Dans ce cadre, les bases de l'exercice de l'autorité fonctionnelle du Département envers les secrétaires généraux des collèges ont été posées, afin de concourir à une amélioration de leur rôle de manager fonctionnel des équipes d'agents techniques territoriaux. Dans ce cadre, la question de la restauration fera l'objet d'une attention prioritaire.

Le plan numérique éducatif ambitieux du Département d'Ille-et-Vilaine

Grâce à l'engagement du Département, la refonte complète du système d'information des collèges publics *via* la modernisation des infrastructures, le renouvellement des équipements et le soutien aux équipes pédagogiques est désormais terminée.

L'ensemble des élèves des collèges publics bénéficient aujourd'hui d'un environnement technique de qualité avec notamment la mise à disposition de plus de 9 000 ordinateurs et 944 tablettes. Le coût global du dispositif est de 35 millions d'euros. Après 2024, l'exploitation du dispositif représentera 1,35 million d'euros en fonctionnement, soit 40 euros par élève/an. Le Département accorde aux collèges privés une dotation pour l'achat d'équipements informatiques d'1 million d'euros annuellement.

L'engagement du Département pour l'égalité et la réussite éducative dans les collèges en Ile-et-Vilaine

Conscient que l'école, en tant que droit fondamental, doit être soutenue pour mieux réparer les inégalités, le Département d'Ile-et-Vilaine s'engage quotidiennement dans une politique en faveur de l'égalité des droits et des chances dans les collèges. L'objectif est d'offrir à chaque élève un cadre propice à sa réussite quelles que soient ses fragilités.

1 – Accompagner le développement de l'égalité filles-garçons dans les collèges

Dans le cadre de sa politique d'égalité filles-garçons, le Département d'Ile-et-Vilaine organise et finance, au sein des collèges, des animations et forums sur les thématiques de la vie affective et sexuelle. L'objectif est de lever les tabous sur ces sujets et répondre aux questions des élèves. Sur l'année scolaire 2023-2024, près de 20 animations et forums ont déjà été réalisés sur tout le territoire breillien et cet engagement se poursuivra dès la rentrée 2024 avec une dizaine d'animations prévues. En parallèle, le Département a installé des distributeurs de protections périodiques gratuites dans 74 collèges breilliens. Il a également réalisé un livret « Les règles, si on en parlait ? » distribué à plus de 7500 exemplaires dans 29 collèges, dans plusieurs établissements de l'aide sociale à l'enfance et dans les centres de santé sexuelle. Le Département proposera dès la rentrée un second livret plus généraliste sur la vie affective et sexuelle, à destination des élèves de plus de 11 ans, période qui marque souvent l'entrée dans la puberté. L'ensemble de ces actions visent à favoriser l'égalité des sexes, déconstruire les représentations négatives autour des règles, et accompagner l'entrée des collégien-nes dans la vie affective et sexuelle.



En tant que responsable de la construction et de l'entretien des collèges publics, le Département a choisi d'adapter les espaces (cours, sanitaires) pour y favoriser la mixité et l'égalité. Les blocs sanitaires seront désormais installés dans des lieux de passage, sans recoins et visibles de tous pour éviter un isolement de ces espaces qui échappent souvent à la surveillance des adultes. Pour plus d'intimité, les cabines seront fermées de haut en bas. Concernant les espaces extérieurs chaque projet de création et/ou réaménagement de cours de collèges permettra à chacun de trouver sa place dans ces espaces quel que soit son genre ou son âge (ex : créer des zones actives et calmes de même surface...).

Un exemple d'aménagement en faveur de l'égalité : la cour non genrée du collège de Romillé

Au collège Jacques-Prévert de Romillé, la cour de récréation a été totalement réaménagée pour la rentrée 2024. Sur la base de propositions faites par les élèves eux-mêmes, le Département a démarré des travaux en février 2024 pour rééquilibrer le partage de la cour et ainsi lutter contre les inégalités filles-garçons qui pouvaient exister.

De nombreux espaces assis ont ainsi été créés pour se retrouver et discuter tout comme un amphithéâtre, une terrasse avec des mobiliers amovibles, des zones végétalisées... Ces nouveaux endroits ont pour objectifs d'encourager la mixité et l'égalité et de contribuer à un climat scolaire plus apaisé.



© Le Vôtre – paysage urbanisme

La cour non genrée du collège de Romillé.

2 – Le dispositif « collèges en action » du Département d’Ille-et-Vilaine pour une plus grande égalité

Le Département d’Ille-et-Vilaine s’implique fortement pour soutenir les projets éducatifs des collèges. Grâce au dispositif « collèges en action », la collectivité accompagne humainement et financièrement les établissements scolaires pour mettre en place des projets pédagogiques autour du numérique, du vivre ensemble, de la culture et du patrimoine, du développement durable, de la découverte du monde économique et professionnel ou encore de l’ouverture sur le monde.

Chaque projet est suivi par un·e référent·e actions éducatives dont les missions sont d’accompagner les collèges dans la mise en œuvre de projets pédagogiques et de mettre en relation les équipes éducatives avec les différents services de la collectivité ou ses partenaires.

À titre d’exemple, en 2023-2024, le collège Victor-Ségalen à Châteaugiron a fait découvrir la permaculture 2.0 à ses élèves. À travers différentes matières : SVT, arts plastiques, technologie... l’équipe éducative a permis aux élèves de créer leurs propres espaces (potager, oisellerie...) et de les entretenir, en s’appuyant sur des techniques numériques. Les élèves ont également travaillé sur le ré-emploi des déchets et la création de podcasts pour communiquer sur leur projet. Depuis 2017, grâce au dispositif collèges en action, le Département a permis au collège Louis-Guilloux de Montfort-sur-Meu de travailler chaque année autour de la gestion des émotions et du bien-être à l’école avec notamment : une formation au yoga éducatif et au développement des compétences psycho sociales, des interventions de neuropsychologues ; des ateliers théâtre pour les 6^e et plus récemment la co-construction d’une salle zen visant à recentrer ses émotions.

Une aide aux élèves boursiers pour les voyages scolaires

Le Département soutient, depuis de nombreuses années, l’organisation des voyages éducatifs à l’étranger. À la rentrée scolaire 2024-2025, le dispositif sera ouvert, pour les élèves boursiers scolarisés en Ille-et-Vilaine, aux voyages en France dans la perspective de financer davantage de mobilités pour les élèves. L’aide est attribuée une seule fois au cours de la scolarité,

entre la 6^e et la 3^e, et permet la prise en charge de 50 % de la participation familiale demandée, dans la limite de 135 euros par élève.

Une aide est aussi attribuée pour favoriser la mobilité des élèves en situation de handicap et plafonnée à 500 euros par élève.

Les aides sont directement versées au collège.

3 – Bien manger pour tous

En 2023, 85,9 % (soit 28 323 élèves) des élèves des collèges publics déjeunent à la cantine. Favoriser l’accès à une alimentation de qualité pour tous les élèves est donc un enjeu majeur.

Tendre vers 50 % de produits à la fois bio et locaux dans les restaurants scolaires des collèges à l’horizon 2028 est l’un des objectifs du projet de mandature. Pour atteindre cet engagement, le Département d’Ille-et-Vilaine a notamment mené, en 2023, deux expérimentations pour une alimentation 100 % Bio, Locale et Faite Maison (BLFM) au collège Pierre-Perrin de Val-Couesnon et au collège Jacques-Brel de Noyal-sur-Vilaine. Avec l’aide de collectifs partenaires, l’équipe de restauration des deux collèges a pu se faire accompagner tout au long de l’année pour donner accès à des repas attractifs, faits-maison et élaborés à base de produits bruts, de saison et issus d’une production locale. Cette expérimentation a permis de réaliser un état des lieux, de mettre en place des actions en faveur d’une alimentation saine et durable et de former les équipes. Suite à ce travail, les deux collèges recevront la labellisation Ecocert en septembre 2024.

Création de la centrale régionale « Breizh Achats » pour mieux nourrir les collégiens

En charge des lycées et collèges publics, la Région et les quatre départements de la Bretagne ont œuvré ensemble pour aboutir à la création de Breizh Achats, une centrale d'achats régionale qui va permettre, à partir de 2025, à 306 établissements scolaires de s'approvisionner en denrées alimentaires de qualité, auprès de producteurs

locaux. L'objectif de cette centrale est de mutualiser les achats entre les collectivités pour offrir aux équipes de restauration un choix élargi de produits frais, de saison et de proximité, qui leur permettront de bien nourrir leurs jeunes convives.

Dans cette démarche du bien-manger pour tous dans les collèges breilliens, l'implication et la participation des élèves, sont essentielles. Avec l'expérimentation du self collaboratif au collège Les Ormeaux de Rennes depuis 2023, les collégien-nes ont pu obtenir une plus grande autonomie face à leur alimentation permettant ainsi d'éviter le gaspillage alimentaire. Au total, le self collaboratif a permis de passer de 89 grammes de gaspillage alimentaire par plateau et par jour à seulement 36 grammes. En lien avec ce projet de self collaboratif, une serre a également été installée en 2024 dans ce même collège dans le cadre du projet de jardin pédagogique. Financée par le Département (via le dispositif collèges en action), elle permet de produire des légumes pour la restauration du collège et offre la possibilité aux élèves d'entretenir cet aménagement sur le temps du midi.



© Thomas Crabot

Côté tarif, le prix moyen d'un repas facturé aux familles pour un déjeuner au restaurant scolaire s'élève à 3,29 euros en 2024 (contre 3,19 euros en 2023). Un tarif unique de 2,83 euros est appliqué à tous les élèves boursiers demi-pensionnaires quel que soit l'établissement dans lequel ils sont scolarisés. Pour les collèges privés, une aide forfaitaire de 55 € est apportée aux élèves boursiers.

Le Département a pour ambition de mettre en place une grille tarifaire harmonisée en fonction des revenus des familles à la rentrée 2026.

4 – L'accompagnement de la nouvelle carte scolaire pour plus de mixité dans les collèges

Le 14 décembre 2023, l'Assemblée départementale a voté la nouvelle carte scolaire des collèges rennais pour permettre un rééquilibrage des effectifs et dans la mesure du possible une meilleure mixité sociale dans les établissements.

Suite à un travail de concertation avec l'Éducation nationale et les parents d'élèves, le Département a également décidé la mise en œuvre de mesures d'accompagnement afin de favoriser l'intégration des élèves issus des quartiers prioritaires de la ville dans des collèges qui ne sont pas intégrés à un réseau d'éducation prioritaire.

À la rentrée 2024, ces mesures seront appliquées pour les élèves de l'école Volga à Rennes qui entrent au collège Les Ormeaux, premiers concernés par la refonte de la carte scolaire phasée jusqu'en 2026 :

- prise en charge financière par le Département des frais de transports ainsi que des frais de restauration ;
- présence d'une équipe d'adultes AMISTAR la première semaine à l'arrêt de bus « Galicie » le matin et à l'arrêt « Les Ormeaux » le soir, pour faciliter l'orientation des élèves à la montée du bus ;
- pour favoriser l'intégration des enfants : accompagnement des familles dans leurs démarches d'accès aux droits, par l'intermédiaire d'une personne dédiée mais aussi des jeunes en service civique au sein du collège.

Une labellisation 100 % éducation artistique et culturelle pour le Département

Le Département a reçu de l'État le label 100 % Éducation artistique et culturelle pour les années 2023-2028. Seuls six Départements se sont vu décerner cette labellisation.

Le label 100 % EAC a vocation à distinguer les collectivités engagées dans un projet visant le bénéfice d'une éducation artistique et culturelle de qualité pour 100 % des jeunes de leur territoire. Il encourage et valorise l'engagement partenarial à l'échelle des territoires à travers les collectivités qui l'animent, dans une logique de mutualisation efficiente des moyens.

1 – Développer l'esprit critique et rendre la culture accessible au plus grand nombre

L'éducation artistique et culturelle est une éducation à l'art et une éducation par l'art, qui associe la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes et les professionnel·les de la culture, l'acquisition de connaissances et la pratique artistique. En contribuant au développement de la créativité et de l'esprit critique des enfants et des jeunes, l'éducation artistique et culturelle permet de donner du sens à leurs expériences et de mieux appréhender le monde.

Depuis 2018, le Département d'Ille-et-Vilaine a mis en place plusieurs actions volontaristes pour permettre aux collégiennes et collégiens d'Ille-et-Vilaine de vivre une expérience artistique et culturelle dans leur parcours scolaire.

Deux dispositifs sont essentiels dans cet engagement :

- l'accompagnement de résidences artistiques durant une année scolaire proposé à tous les collèges du département qui souhaitent s'engager. Il s'agit de développer l'accueil en résidence, soit une présence effective d'un artiste dans un établissement scolaire sur un temps long avec des temps de création et de transmission. Elle repose sur un dialogue et des échanges entre acteurs culturels et pédagogiques et un suivi du projet sur la durée. Chaque élève d'une classe bénéficie de 20 à 30 heures de pratiques artistiques durant le projet.
- un accompagnement de 3 années via des jumelages entre collèges et structures culturelles, qui offre la possibilité de construire un projet sur une durée plus longue au sein d'établissements pouvant être confrontés à des problématiques ou des difficultés particulières et en recherche d'un partenariat plus durable avec un opérateur culturel.

Ces deux modalités d'intervention sont financées dans le cadre du Fonds d'accompagnement artistique et territorial (FAAT) au sein d'un volet dédié à l'éducation artistique et culturelle. Au total depuis sa création en 2018, ce sont 75 collèges qui ont déjà sollicité ce dispositif. Il a permis la tenue de 268 résidences artistiques et l'accompagnement de 4 jumelages en Ille-et-Vilaine.



2 – Les projets d'éducation artistique et culturelle pour l'année 2023-2024

Pour l'année scolaire 2023-2024, 55 résidences d'artistes et jumelages ont été accompagnés par le Département dans 46 établissements pour un budget de 300 775 euros.

En plus de ces deux dispositifs, le Département poursuit son accompagnement des collèges pour la réalisation de projets culturels via :

- les conventions avec les acteurs culturels structurants qui agissent dans les collèges : Opéra, Espace des sciences ;
- la dotation d'ouverture culturelle et sportive ;
- son soutien aux opérations départementales (Collège au cinéma, journée collèges Étonnants voyageurs, La Science sur les planches) ;
- la circulation du Fonds départemental d'art contemporain dans les établissements ;
- le Prix Ados ;
- les activités du service éducatif des Archives départementales (ateliers, visites, expositions, cycle Bande dessinée et histoire, ressources en ligne).

C'est au total près d'un million d'euros, tous dispositifs confondus, qui est dédié à l'Éducation artistique et culturelle par le Département en 2024. Pour l'année 2024-2025, 51 projets de résidences artistiques et de jumelages sont actuellement en préparation.

3 – Focus sur la mobilisation du collège Jacques-Prévert de Romillé en faveur de l'éducation artistique et culturelle

Au collège Jacques-Prévert de Romillé, l'Éducation artistique et culturelle prend une grande place dans le parcours scolaire des élèves.

Entre 2018 et 2023, 7 résidences d'artistes ont pu être organisées au sein de l'établissement pour permettre à une grande partie des élèves de s'ouvrir à la pratique artistique.

La résidence audiovisuelle intitulée « Le cinéma embobine » est un exemple de projet EAC, mené en partenariat avec l'association Clair-Obscur, association conventionnée avec le Département sur l'ensemble de son projet artistique et culturel et qui candidate régulièrement sur le dispositif FAAT EAC en collège. Le Département a financé le projet à hauteur de 5 000 euros à parité avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et le collège a participé à hauteur de 400 euros. L'objectif de cette résidence a été de faire découvrir aux élèves, sur plus de 57 heures de pratique artistique de novembre 2023 à juin 2024, les codes du cinéma documentaire de la phase d'écriture, au tournage et à la réalisation.

Les élèves ont pu, travailler dans un premier temps autour de l'écriture documentaire avec une dimension parodique (interrogeant à cette occasion le statut des images et la notion d'information) et ont tourné et réalisé ensuite leur propre « faux documentaire ». Une projection du film devant les professeurs et les élèves, leurs proches et les partenaires a été organisée à la fin de l'année scolaire pour montrer la restitution du travail réalisé tout au long de l'année.



Crédit photo : Association Clair-Obscur

Les constructions et rénovations de collèges

Le Département assure la construction, la rénovation et la maintenance des collèges à travers un programme pluriannuel d'investissement. L'année scolaire 2024-2025 sera marquée par la poursuite des chantiers engagés avec des opérations de grande envergure, le démarrage de certains projets et le lancement d'études pour des travaux à venir.

1 – Les nouveaux collèges et les reconstructions totales en site occupé

Collège Pierre-de-Dreux à Saint-Aubin-du-Cormier

Les travaux de restructuration et d'extension du collège sont prévus à compter de l'été 2025 pour une livraison prévue au 2^e trimestre 2028.

Ces travaux consisteront à :

- Augmenter la capacité d'accueil du collège de 450 à 700 élèves.
- Valoriser l'équipement depuis l'espace public et repenser son accès principal.
- Améliorer les conditions d'accueil des élèves ainsi que celles de travail pour les personnels.

Le montant de l'opération est estimé à 18,5 millions d'euros.



Esquisse du collège de Saint-Aubin-du-Cormier. © Agence Guinée/Potin

Collège de Cleunay à Rennes

Les études concernant la restructuration et l'extension du collège de Cleunay se poursuivent. Les travaux devraient débuter en 2025 et seront étalés sur 4 années pour une livraison prévue au 2^e trimestre 2028.

Ils auront pour but :

- D'anticiper les évolutions démographiques en augmentant progressivement la capacité d'accueil à 600 puis à 700 élèves.
- D'améliorer les performances énergétiques des bâtiments et d'inscrire le projet dans son environnement urbain et paysager.
- D'offrir de meilleures conditions de travail et d'apprentissage, de faciliter les déplacements et la surveillance de toutes et tous, en favorisant l'apprentissage de l'autonomie.

Le montant de l'opération est estimé à ce stade à 19,5 millions d'euros.

Collège Jean-Monnet de Janzé

Le Département d'Ille-et-Vilaine, en concertation avec la Mairie de Janzé, a décidé de relocaliser le collège public Jean-Monnet de Janzé. Cette relocalisation s'effectuera sur l'emplacement qui sera libéré par l'hôpital, à proximité du bâtiment actuel du collège.

D'un montant prévisionnel de 22,5 millions d'euros, cette relocalisation pourra être effective à partir de 2029-2030.

Collège de Beauregard

Pour faire face aux besoins croissants des habitants, le Département prévoit la construction d'un nouveau collège dans le quartier de Beauregard qui remplacera l'actuel collège Rosa-Parks situé à l'ouest du quartier de Villejean. Du fait de son implantation enclavée, le collège Rosa-Parks subit une perte d'attractivité et d'effectifs. Il présente également des contraintes techniques pour pouvoir mener à bien une rénovation sur site.

Afin de favoriser une meilleure mixité, un nouvel établissement plus adapté aux besoins des élèves et des équipes éducatives verra donc le jour à l'horizon 2029.

2 – Travaux de restructuration et/ou d'extension

Collège Georges-Brassens au Rheu

En août 2021, les travaux d'installation de la clôture du collège et les réaménagements paysagers ont débuté. La sécurisation du collège était une première étape de la restructuration complète du collège. Les travaux de restructuration du collège ont démarré en fin d'année 2022 et se poursuivent.

Le projet consiste à :

- Restructurer les locaux intérieurs du collège représentant 6 900 m² de surfaces.
- Améliorer les performances thermiques du bâtiment.
- Rénover les installations techniques.
- Construire un préau, des sanitaires et aménager la cour de récréation.
- Rénover la salle de spectacle intégrée au collège.

Les locaux de musique, d'arts plastiques, des enseignants, de l'administration et la salle de spectacle ont été livrés en janvier 2024 et les locaux de la demi-pension en juin 2024. Les travaux se poursuivront par la restructuration des salles de sciences, de technologie et d'enseignement général.

L'ensemble des travaux s'achèvera en juillet 2025.

Le coût global de cette opération est estimé à 13,4 millions d'euros.



Collège Georges-Brassens au Rheu. © Agence Archipôle

Collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne

Les travaux de restructuration du collège portent sur :

- La restauration des locaux administratifs, d'enseignement, de vie scolaire et de travail.
- La requalification et l'extension de l'espace préau.
- La rénovation des installations techniques (chauffage, ventilation et électricité).
- La mise en accessibilité globale de l'établissement.
- L'aménagement des espaces extérieurs et la sécurisation des accès au collège,
- Le ravalement des façades.



Collège Le Chêne Vert à Bain-de-Bretagne. © Morisserie

La restauration des locaux de la vie scolaire, des enseignants et de la SEGPA Hygiène Alimentation Service sont terminés. Le pôle santé et les salles de sciences ont été livrés en septembre 2023.

Les travaux se poursuivront par la restructuration des salles d'enseignement général, des salles d'art plastique, des locaux de l'administration, des locaux des enseignants de sports, d'aménagement de la cour et du préau jusqu'à l'été 2024.

Le montant total de l'opération est de 7,7 millions d'euros.

Collège Les Gayeulles à Rennes

Les études pour la construction d'un équipement regroupant des locaux d'enseignement et des salles polyvalentes pour le collège des Gayeulles et les lycées Chateaubriand et Joliot-Curie à Rennes sont en cours.

Pour le collège, il s'agira d'une construction neuve qui comprendra :

- L'agrandissement du collège afin de porter sa capacité d'accueil de 650 à 800 élèves, avec un nouveau préau et des sanitaires complémentaires.
- La création de salles polyvalentes pour les lycées.

Les travaux interviendront en août 2025 pour une livraison prévue au 2^e semestre 2027.

Le coût opération, à ce stade, est estimé à 8,5 millions d'euros dont 3 millions d'euros financées par la Région



Collège Les Gayeulles à Rennes.

Crédit photo - © DLW Architectes, image Air Studio

Bretagne pour les lycées.

Cité scolaire François-René-de-Chateaubriand à Combourg

Les travaux porteront sur :

- L'adaptation des locaux de la cité scolaire pour faire face à l'augmentation des effectifs,
- L'amélioration des conditions d'enseignement et de travail des personnels, de sécurité et d'accessibilité,
- L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments existants et la maîtrise de l'impact carbone du bâti.

Ce projet est mené en co-maîtrise d'ouvrage avec la Région. Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours et devraient se poursuivre jusqu'au premier trimestre 2025.

Cette opération est estimée à 15,75 millions d'euros toutes dépenses confondues financée à 57 % par le Département et à 43 % par la Région.

Collège du Querpon à Val-d'Anast

Les travaux de rénovation du collège ont démarré à l'été 2023 et s'achèveront dans le courant de l'année 2026. Ils permettront de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le fonctionnement global du collège par une restructuration des espaces, notamment les zones enseignement et demi-pension.



Collège du Querpon à Val-d'Anast.

Crédit photo - © ANTHRACITE Architecture - Rennes

Les travaux consisteront à :

- Améliorer les conditions d'accessibilité du bâtiment.
- Réaménager tous les espaces intérieurs du bâtiment actuel : zones enseignement, administration, infirmerie, CDI...
- Construire un nouveau préau et un bloc sanitaire.

Le coût total de l'opération est estimé à 12,2 millions d'euros.

Collège Martin-Luther-King à Liffré

L'étude de programmation pour la restructuration du collège, qui prévoit l'amélioration des performances énergétiques et du fonctionnement global du collège ainsi que le réaménagement des cours, est terminée.

Les travaux devraient se terminer pour la rentrée de septembre 2029.

Collège Les Rochers-Sévigné à Vitré

Une étude de programmation a été conduite entre fin 2021 et fin 2022 pour définir les travaux à réaliser pour achever la restructuration globale du collège. Ils consisteront en une rénovation énergétique globale pour atteindre a minima le niveau BBC rénovation (Bâtiment Basse Consommation), améliorer le fonctionnement global du collège en repensant les flux et espaces de vie scolaire, la modernisation de la demi-pension réorganisée en self collaboratif et enfin un réaménagement complet des cours en les revégétalisant, apportant de nouveaux aménagements en lien avec un nouveau préau plus vaste.

Collège Pierre-Perrin à Val-Couesnon

La finalisation de l'étude de programmation est prévue pour la rentrée scolaire de septembre 2024. Le périmètre d'intervention concerne la réfection de la verrière, la mise en place d'une chaufferie bois, la mise en accessibilité du collège, la rénovation de certains locaux dont la demi-pension.

Le calendrier prévisionnel devrait permettre une livraison des travaux en 2029.

Collège Jean-Charcot à Saint-Malo

Les études pour la construction d'un nouveau foyer, l'extension des sanitaires et du préau, l'aménagement des cours ont démarré en juillet 2023 et se poursuivront jusqu'à l'automne 2024. Les travaux interviendront en 2025.

À ce stade, cette opération est estimée 2,6 millions d'euros toutes dépenses confondues.

Collège des Chalais à Rennes

Démarrage d'une nouvelle étude de programmation à la rentrée 2024 pour la restructuration du collège des Chalais.

3 – Travaux dans les demi-pensions

Collège François-Truffaut à Betton

Le collège François-Truffaut connaît des travaux de restructuration et d'extension de l'espace de restauration ainsi qu'une mise en accessibilité du collège pour les personnes à mobilité réduite.

Les travaux ont démarré à l'automne 2022 pour une livraison programmée à la fin de l'année 2024.

Le coût total de l'opération est estimé à 4,2 millions d'euros.



*Collège François-Truffaut à Betton.
Crédit photo : © MAGMA Architecture.*

Collège Théodore-Monod à Vern-sur-Seiche

Une étude de programmation est prévue pour l'extension du réfectoire de la demi-pension du collège Théodore-Monod.

Collège Thérèse-Pierre à Fougères

L'étude de programmation est terminée concernant la restructuration de la demi-pension. Ces travaux consisteront aussi à améliorer les performances énergétiques du collège et à aménager les cours de récréation.

Le calendrier prévisionnel de l'opération devrait permettre une livraison des travaux fin 2028.

Collège Mahatma-Gandhi à Fougères

Une étude de programmation est actuellement en cours concernant la restructuration de la demi-pension. L'amélioration du fonctionnement global du collège ainsi que les réaménagements de la cour et des sanitaires sont également recherchés.

Le calendrier prévisionnel de l'opération devrait permettre une livraison des travaux en 2029.



Collège Mahatma-Gandhi à Fougères. © Cabinet Athena

4 – Travaux de rénovations thermiques

Collège Clotilde-Vautier à Rennes

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments, le réaménagement de la cour, du parvis d'entrée et la rénovation du préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux en juin 2025 et une date de livraison prévue fin 2026.

Le coût total de l'opération est estimé à 9,1 millions d'euros.

Collège Victor-Ségalen à Châteaugiron

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments, le réaménagement du plateau sportif et la création d'un préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux mi 2025 et une date de livraison prévue début 2029.

Le coût total de l'opération est estimé à 6,7 millions d'euros.

Collège Paul-Féval à Dol-de-Bretagne

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments et la rénovation du préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux en juin 2025 et une date de livraison prévue début 2027.

Le coût total de l'opération est estimé à 8 millions d'euros.

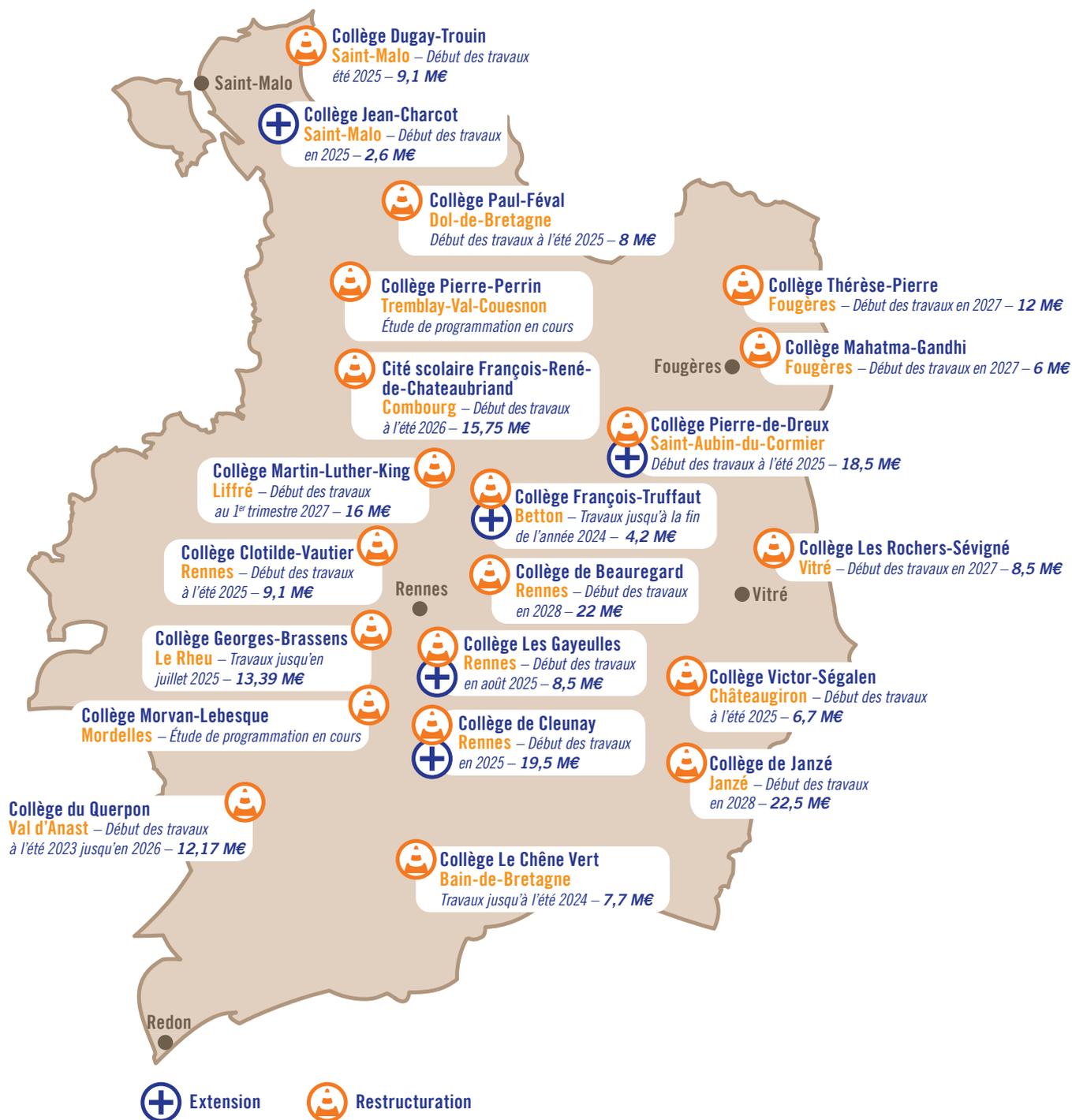
Collège Dugay-Trouin à Saint-Malo

Les travaux vont consister en une rénovation thermique des bâtiments, le réaménagement de la cour et du préau.

Les études de maîtrise d'œuvre sont actuellement en cours pour un démarrage prévisionnel des travaux courant juin 2025 et une date de livraison prévue à la rentrée 2027.

Le coût total de l'opération est estimé à 9,1 millions d'euros.

Les chantiers principaux



4 opérations de rénovation énergétique sont à l'étude pour un démarrage des travaux en 2025 :

- collège Victor-Ségalen à Châteaugiron
- collège Paul-Féval à Dol-de-Bretagne
- collège Clotilde-Vautier à Rennes
- collège Duguay-Trouin à Saint-Malo

LE DÉPARTEMENT AGIT



- **Il accompagne** les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes en insertion, les familles et les jeunes lorsqu'ils rencontrent des difficultés à une période de leur vie.



- **Il développe** les nouvelles mobilités (routes, réseau cyclable, aires de covoiturage...), construit et entretient les collèges. Il aide les communes et les groupements de communes de toute l'Ille-et-Vilaine.



- **Il promeut** une approche durable du développement : préservation de l'environnement, des espaces naturels sensibles, agriculture responsable et circuits courts...



- **Il soutient** l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et le secteur du tourisme.



Département d'Ille-et-Vilaine

Service Presse
Tél. : 02 99 02 41 09
presse@ille-et-vilaine.fr
@presse_35

1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 Rennes Cedex

www.ille-et-vilaine.fr

